

Les travaux du mur de la butte du Moulin commencent aujourd'hui

Les travaux de réfection du mur de la butte du Moulin au Crotoy commencent aujourd'hui.

Les assauts répétés de la mer et les tempêtes successives avaient eu raison de ce mur qui recouvre les anciens remparts du Crotoy, séparant le parking de la rue Pierre-Guerlain et la plage. Tombée sur douze mètres de long, à la suite de l'escalier, la zone nécessite d'importants travaux de consolidation, de protection et de réfection du mur.

UNE FACTURE TOTALE DE 233 045,40 EUROS

Le syndicat mixte baie de Somme Grand littoral picard intervient pour effectuer les travaux au nom de la commune du Crotoy, la facture d'abord estimée à 150000 euros se montera finalement à 233 045,40 euros HT (62,66 % pour



Le pied de la tour sur la plage du Crotoy est lui aussi attaqué.

la commune du Crotoy, 18,67 % pour l'État au titre de la DETR et 18,67 % pour l'État cette fois au titre du fonds de solidarité).

« Nous allons renforcer le pied du

mur. Vétuste, il a basculé et nous devons le refaire. On est sur un phénomène d'accentuation de l'érosion depuis un an et demi. C'est toute la difficulté, explique Thierry Bizet directeur adjoint du service aménagement du Syndicat mixte. Un renforcement en palplanches au pied du mur est prévu pour le sauvegarder. Puis on va se donner le temps de comprendre le phénomène. Une équipe suit l'évolution ».

Un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise intervenant pour consolider par la même occasion le pied de la tour dont le soulèvement n'a jamais été aussi visible. Une situation qui montre qu'elle pourrait subir le même sort que l'escalier et le mur voisins si rien n'est entrepris pour la sauvegarder.

MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ